

**PROVINCE DE QUÉBEC**38<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 22 NOVEMBRE 2007

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 22 novembre 2007*

Aujourd'hui, à seize heures deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n° 25 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris
- n° 26 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives
- n° 28 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
- n° 33 Loi modifiant la Loi sur la Société des Traversiers du Québec et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.